

Annexe. Instruments normatifs mobilisables pour faire avancer les droits de l'enfant dans une perspective d'égalité des sexes

jeudi 20 août 2015

- Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement adoptée le 14 décembre 1960, entrée en vigueur le 22 mai 1962 : [>>>>](#)
- Convention sur la réduction des cas d'apatridie adoptée le 30 août 1961, entrée en vigueur le 13 décembre 1975 : [>>>>](#)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes adoptée le 18 décembre 1979, entrée en vigueur le 3 septembre 1981 : [>>>>](#)
- Convention concernant l'égalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales (Convention n° 156), adoptée le 23 juin 1981, entrée en vigueur le 11 août 1983 : [>>>>](#)
- Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (Convention n° 182 de l'OIT), adoptée le 17 juin 1999, entrée en vigueur le 19 novembre 2000 : [>>>>](#)
- Convention concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, dite Convention de la Haye adoptée en 1996, entrée en vigueur le 1er janvier 2002 : [>>>>](#)
- Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés adopté le 25 mai 2000, entré en vigueur le 12 février 2002 : [>>>>](#)
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants adopté le 25 mai 2000, entrée en vigueur le 18 janvier 2002 : [>>>>](#)
- La Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006, entrée en vigueur le 3 mai 2008 : [>>>>](#)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, dite Convention de Lanzarote. Adoptée le 25 octobre 2007, entrée en vigueur le premier juillet 2010 : [>>>>](#)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul adoptée en 2011, entrée en vigueur le 1er août 2014 : [>>>>](#)
- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications adopté le 19 décembre 2011, entré en vigueur le 14 Avril 2014 : [>>>>](#)

Cet article est extrait du Guide « Pour la mise en oeuvre de la Convention internationale des Droits de l'enfant à partir de l'approche de genre », réalisé par [Adéquations](#) en 2014. Présentation du Guide, accès au sommaire interactif et téléchargement du document : [ici](#). Vue d'ensemble de la rubrique Projet Convention Internationale des Droits de l'Enfant : [ici](#).

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2310>